[Françoys]
FRC 2.13813.3
Case
FRC
18760

REMERCIMENS
DE
FRANÇOIS,
A LA JEUNESSE
CITOYENNE DE MARSEILLE ;
SUR la Liberté qu'Elle a rendue à son Café.

1789.

THE NEWBERRY
LIBRARY

REMERCIMENS

DE

FRANÇOIS,

A LA JEUNESSE

CITOYENNE DE MARSEILLE,

sur le [illegible] à elle adressé

par [illegible]

1789.

REMERCIMENS DE FRANÇOIS,

A la Jeunesse Citoyenne de Marseille, sur la Liberté qu'Elle a rendue à son Café.

MESSIEURS,

Un bon Citoyen peut mal écrire, & bien sentir ; je suis de cette cathégorie ; & malgré les défauts de mon esprit, j'ose vous offrir l'expression publique de la reconnoissance que je

vous dois pour les bontés infinies que vous avez à mon égard. Depuis long-tems je considérois en silence les causes malheureuses qui rassembloient nuit & jour dans mon Café des groupes renaissans d'auditeurs curieux d'anecdotes & de relations patriotiques. Cet empressement tendoit à produire des nouvelles piquantes, à développer des motions utiles au bien commun ; je sais cela, & je suis très-glorieux de ce que vous m'aviez donné la préférence. Mais le premier objet de l'état qui m'occupe, est le travail, & la satisfaction des Convives qui me font l'honneur de venir s'asseoir autour de mes tables ; or Messieurs, comment aurois-je pu remplir cette double tâche, si des flots pressés de Citoyens avoient continué de descendre dans ma petite habitation ? J'avois bien du plaisir à entendre les Orateurs de la Patrie ; j'applaudissois de bon cœur à leurs vues bienfaisantes ; je puis dire même que les lumières de leur esprit éclairoient mes conceptions, & me mettoient à portée d'apprécier l'importance de leurs idées ; mais, dans le même instant que j'étois à dévorer les belles choses qu'on proclamoit, une fatalité inévitable me condamnoit à payer au Propriétaire de mon Café les revenus de son

domaine ; vous l'avez ſenti, Meſſieurs, n'étois-je pas expoſé à me voir privé du moyen de fournir le prix de mes engagemens ? Vraiment, il eût été beau que, dans une circonſtance, où tout le monde ſe met en devoir de donner des contributions, je fuſſe reſté ſeul en arrière ? Car enfin, dans ce monde, on ne peut pas ſe diſſimuler qu'il en eſt de l'argent, comme de la vertu ; tout le monde en cherche, & tout le monde en a beſoin. Il nous en faut : c'eſt un point réſolu.

Ainſi, Meſſieurs, ſi ma déférence reſpectueuſe à vos opinions & à vos deſirs, peut vous engager à faire quelque choſe en ma faveur, je vous ſupplie de me laiſſer toujours cette meſure de liberté qui m'eſt néceſſaire pour vous ſervir avec décence & exactitude. Nous gagnerons tous à cet arrangement : Vous l'avantage d'être obéis à la minute ; & moi, le plaiſir de mettre dans l'exercice de ma profeſſion, l'activité, l'ordre, & la convenance qui doivent l'accompagner. Cette diſpoſition une fois établie, mes glaces ne ſeront plus en danger d'être caſſées, le marbre de mes tables ſera conſervé, & mes ſièges, uniquement deſtinés à repoſer le corps des perſonnes qui viennent les occuper, ne ſeront plus écraſés ſous les pieds d'une foule de ſpectateurs,

agréable pour de bons Français, mais accablante pour cette espèce de meuble.

Cependant, Messieurs, en retombant sur moi-même, il me semble que je me rends coupable envers vous, d'une indiscrétion marquée ; cette liberté, que je redemande à grands cris, je l'ai presque entièrement reconquise ; déjà vous l'abandonnez à mes vœux ; déjà s'introduit au sein de mon Café, cette aisance précieuse, qui me redonne le moyen de vous plaire, & l'espoir d'y réussir. Que je suis aise, Messieurs, de la révolution qui remet le calme parmi nous ! Je n'entends rien à la politique ; mais on me parle sans cesse d'un Roi Patriote, & d'une Assemblée Fraternelle, réunie sous les auspices des NECKER, des MONTMORIN, &c. &c. Ces illustres & zélés Defenseurs de la Nation ramèneront sans doute le repos & le bonheur. Vous en goûterez les premiers les douceurs & les avantages, vous, Messieurs, qui méritez d'en jouir à tant de titres. Ces momens régénérateurs de la félicité publique ne sont peut-être pas éloignés. Les tems malheureux de la fermentation sont passés ; nos ennemis sont courbés sous le poids de l'exécration universelle. Ils ne sauroient lever encore la tête. La plupart ont été immolés sur l'Autel de la Patrie

outragée : tant pis pour les coupables ; un pareil sort eſt digne d'eux.

Au milieu de ces mouvemens convulſifs, qui ont ébranlé le Royaume, une conſidération me charme & m'étonne. La poſtérité admirera comment ces excellens Marſeillais, doués de toute la vivacité françaiſe, purent ſe livrer à toute l'effervescence de l'amour patriotique, ſans teindre d'un rayon de ſang les murs de leur Cité. Que des mains cruelles déchirent impitoyablement le perfide qui trahit le Roi & la Nation : il eſt beau d'être le vengeur de la Patrie ; mais qu'il eſt pénible de le devenir à ce prix ! Heureux ceux qui, comme vous, n'auront marqué des époques ſi déſaſtreuſes, que par leurs bienfaits ! Vous avez preſque été les ſeuls à donner au monde le ſpectacle d'une Ville immenſe, qui ne s'agite que pour ſe rapprocher de l'étendart de la paix, de la volonté de ſon Souverain, & de l'affection de ſes Repréſentans. Vous le ſavez, il en eſt un ſous vos yeux, qui vous gouverne avec bonté, & qui vous aime avec inclination. Qu'il ſera long-tems cher à Marſeille, ce reſpectable Comte DE CARAMAN, ſur la tête duquel les bénédictions du Peuple vont s'accumuler chaque jour ; qu'il vive, & qu'il habite avec nous à perpétuité ! Aimables Marſeillais, vous

êtes faits pour la reconnoissance ; vous nous avez montré combien vous étiez ingénieux à en reproduire les témoignages ; je vous l'avouerai, je n'ai point la même habileté ; mais mon cœur ne le céderoit à personne, s'il s'agissoit de donner des preuves du profond respect & du dévouement absolu, avec lesquels j'ai l'honneur d'être,

MESSIEURS,

Votre très-humble & très-obéissant Serviteur,

FRANÇOIS, Cafétier.

Marseille, 7 Août 1789.